

Scolarité

Mis à jour le 05/01/2026

▢ A qui s'adresse la formation ?

Array

⌚ Durée

18 mois

📍 Lieu(x) des sessions

En présence à Saint Étienne

Pré-requis

La formation diplômante ‘Dirigeant d’un organisme de protection sociale’ est ouverte sur [concours](#), trois concours sont possibles :

1. Le concours externe est ouvert aux titulaires d'un diplôme sanctionnant trois années d'études supérieures > [Télécharger le dépliant de présentation](#)
2. Le concours interne est destiné au personnel des organismes de Sécurité sociale (et au personnel d'organismes relevant d'une convention collective Sécurité sociale) justifiant de quatre années d'ancienneté minimum > [Télécharger le dépliant de présentation](#)
3. Le troisième concours est destiné à toute personne justifiant d'une expérience professionnelle de 5 ans hors institution Sécurité sociale > [Télécharger le dépliant de présentation](#)

57 places sont ouvertes pour les concours d'entrée de l'EN3S en 2025 : 30 places pour le recrutement externe, 24 places pour le recrutement interne, 3 places pour le recrutement troisième concours

[Plus d'informations sur le concours](#)

Contexte

La formation ‘Dirigeant d’un organisme de protection sociale’ se déroule sur 18 mois (janvier à juin N+1). Opérationnelle et professionnaliste, elle garantit aux élèves une maîtrise des compétences sociales pour la gestion et le pilotage des organismes de protection sociale.

Les élèves bénéficient d'un parcours de formation progressif et individualisé qui les aide à construire un projet professionnel adapté pour accéder à des postes de dirigeant de la protection sociale.

Trois concours d'entrée sont organisés chaque année. Les inscriptions ont lieu chaque année de janvier à fin mars.

Programme

Enjeu 1 : Déployer les politiques publiques sanitaires et sociales et s'ouvrir sur son environnement

1. UE 1 Gestion du système de financement et de recouvrement
2. UE 2 Gestion du l'activité de la branche famille et précarité
3. UE 3 Gestion du risque maladie et système de santé
4. UE 4 Gestion du risque retraite et vieillesse
5. UE 5 Environnement des Politiques publiques
6. UE 6 Législation de la Sécurité sociale
7. UE 7 Politiques sociales européennes

Enjeu 2 : Assurer la performance de gestion d'un organisme de protection sociale

Scolarité

Mis à jour le 05/01/2026

1. UE 1 Ressources humaines et management d'équipes
2. UE 2 Gestion comptable et financière
3. UE 3 Cycle numérique
4. UE 4 Production et relation de service
5. UE 5 Management de projet et conduite du changement
6. UE 6 Management d'équipes et gestion de la production

Enjeu 3 : Acquérir la posture de dirigeant porteur des transformations des organismes de protection sociale

1. UE 1 Développement personnel et relation à l'autre
2. UE 2 Le dirigeant et son environnement
3. UE 3 Management de projet et conduite du changement
4. UE 4 Accompagnement et parcours professionnels

Scolarité

Un parcours professionnel qui se construit tout au long de la scolarité

Près d'un tiers de la scolarité se déroule sous forme de stages individuels et collectifs. Répartis sur les 18 mois de la scolarité, ils permettent aux élèves de donner du sens de mettre en application leurs connaissances et capacités d'analyse des différentes politiques sociales et processus associés. Ils les aident également à préparer leur insertion professionnelle auprès de potentiels recruteurs et à concrétiser leur projet professionnel en expérimentant les fonctions managériales.

Ils se organisent de la manière suivante :

1. Une phase d'appréhension sur les premiers mois de la scolarité avec 4 stages de découverte (collectifs) et un stage relation client (individuel) d'une semaine chacun.
2. Une seconde phase de définition du projet professionnel avec deux séquences clés : un stage individuel d'encadrement de 6 semaines à l'automne et un stage individuel de direction de 12 semaines (mi-janvier-mi-avril N+1). Ces deux stages visent à expérimenter le management direct d'une équipe, appréhender le pilotage d'un organisme et conduire des projets pour le compte d'un directeur d'organisme.
3. Une dernière séquence de stages est organisée sur la phase finale de la scolarité pour préparer la prise de poste des élèves. Elle prévoit des immersions professionnelles collectives et un stage individuel (juin N+1).

Un accompagnement individualisé

L'élève bénéficie d'un accompagnement individuel tout au long de son parcours de formation. Des dispositifs complémentaires d'accompagnement lui sont proposés pour construire son projet professionnel avec l'appui de référents institutionnels (agents de direction d'organismes et anciens élèves), de consultants psychologues du travail et de l'équipe pédagogique de l'École.

Des projets collectifs proposés durant la scolarité

Plusieurs projets collectifs viennent rythmer la scolarité :

La semaine des « **trophées de l'innovation** » : projets de groupes répartis sur une semaine fin août durant laquelle les élèves sont amenés à proposer et développer une innovation autour de la Sécurité sociale.

Les projets de **recherche-action** : étude collective menée sur 10 à 12 mois. Les projets de recherche-action permettent aux élèves de conduire des analyses de terrain et de formaliser des préconisations d'amélioration du service public.

La conduite de projet informatique : maîtrise d'ouvrage confiée aux élèves en groupes sur un projet informatique afin de s'approprier l'ensemble des concepts en matière de systèmes d'information.

Les « **Rendez-vous de l'actu** » : interventions mensuelles en amphithéâtre animées par les élèves pour décrypter un sujet d'actualité sur la protection sociale.

Les engagements associatifs : un dispositif d'engagement citoyen est proposé aux élèves. Il s'agit de promouvoir des activités bénévoles au service du collectif et du lien social.

Des conditions et un environnement de travail privilégiés

Scolarité

Mis à jour le 05/01/2026

Rémunération

Les élèves de la formation sont rémunérés durant les 18 mois de scolarité. Les élèves externes sont rémunérés à hauteur de **2628.82€ bruts par mois** et les élèves issus du 3ème concours à hauteur de **3 618.04€ brut par mois**, ils bénéficient de chèques déjeuners et d'une prise en charge partielle par l'École de la complémentaire santé. Les élèves internes continuent à être rémunérés par leurs employeurs d'origine.

Logement

Les élèves ont la possibilité de louer des appartements meublés (du studio au F4, avec garage) dans une résidence située à 50 mètres de l'École.

Méthodes pédagogiques

- Retour d'expérience à 1-6 mois
- Plan d'action individuel et/ou collectif
- Classe inversée: prise de connaissance de contenus préalables
- Apports pédagogiques en face à face
- Mise en pratique : travaux collectifs et/ou individuels, études de cas, quiz, mises en situation, jeux de rôle, ateliers
- Temps d'échange : partages de pratiques, co-développement

Évaluation

L'EN3S a mis en place un dispositif complet d'évaluation des acquis et des progressions.

Elle réalise un suivi individuel de l'évolution et de la progression de l'élève sur les différents axes de compétences tout au long de sa scolarité. Elle s'appuie pour cela sur une cartographie de compétences du dirigeant de la protection sociale et une observation continue des intervenants et maîtres de stage.

Elle met en place une évaluation diversifiée des compétences établie à partir d'un dispositif de contrôle continu et d'un examen de sortie :

1. épreuves autour des enseignements : gestion, RH, cadre réglementaire, systèmes d'information
2. épreuves professionnelles : notes sur la posture du dirigeant et les politiques publiques sanitaires et sociales, appréciations en stage portées par le directeur d'organisme
3. travaux collectifs conduisant à des livrables opérationnels et à des soutenances orales collectives devant un jury : Recherches-actions, Trophées de l'innovation, Conduite de projets informatiques
4. soutenances individuelles devant un jury lors des examens de sortie.

Un Master 2 « Ingénierie de la protection sociale » est délivré en partenariat avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée aux élèves ayant réussi les évaluations du contrôle continu et des examens de sortie.

Compétences renforcées

- Être acteur de la stratégie et contribuer aux politiques publiques
- Faire preuve de leadership
- Piloter la performance
- Imaginer, soutenir et mettre en œuvre des pratiques professionnelles innovantes
- S'adapter au changement
- Construire et animer des partenariats externes

Scolarité

Mis à jour le 05/01/2026

- Porter les politiques RH et d'amélioration de la qualité de vie au travail
- œuvrer au développement des collaborateurs
- Animer un dialogue constructif avec les instances de gouvernance et de représentation du personnel
- Connaître les évolutions et anticiper les transformations et leurs impacts
- Conduire des projets et accompagner les transformations
- Appréhender les enjeux de la protection sociale et de son environnement
- Favoriser les coopérations au sein de la Sécurité sociale
- Porter les enjeux et les valeurs de la Sécurité sociale et valoriser son action

Débouchés de la formation

À la fin du stage de direction (mi-avril N+1) une bourse des emplois est ouverte aux élèves de l'EN3S proposant de nombreux postes à tous. Chacun est ainsi libre de candidater aux postes de son choix (localisation, périmètre d'activité). Les élèves passent ensuite des entretiens de recrutement dans les structures ayant retenu leur candidature. L'École ne tient pas de classement et les affectations des élèves ne sont pas déterminées par leur rang de sortie.

La formation permet une évolution rapide de carrière. Les élèves diplômés sont automatiquement inscrits pendant 6 ans sur la liste d'aptitude, seul mode d'accès aux postes d'agent de direction de la Sécurité sociale.

Ils accèdent ainsi à une diversité de métiers sur l'ensemble du territoire et connaissent des évolutions professionnelles rapides.

> Retrouvez les affectations de la dernière promotion sortante

> Découvrez quelques portraits d'anciens élèves

> Zoom sur quelques métiers à l'issu de la scolarité

Vous souhaitez en savoir plus ? Echangez en direct avec un ancien élève de l'EN3S

Contactez un ambassadeur

Contacts

BARONNIER Florian

BARONNIER Florian

📞 04 77 81 15 39

✉️ fbaronnier@en3s.fr

MASSARDIER Mylène

MASSARDIER Mylène

📞 04 77 81 15 36

✉️ mmassardier@en3s.fr